

ASSOCIATION BRETONNE

RAPPORT

DU

Comité de Préservation du Breton

1906-1907

SOMMAIRE

Le mouvement breton et le mouvement régionaliste. La Pédagogie régionaliste de M. l'abbé Aurouze. — Le mouvement breton et le mouvement celtique. Discours de M. Fournier d'Albe. — Démarche de l'Union Régionaliste auprès des Evêques de Bretagne. Notre action en marge de l'action officielle : Enseignement, concours, théâtre, presse, livres nouveaux. — Congrès de Rostrenen. Eisteddfod de Swansea. — Cinq gwerzes de la collection Penguern, dont les manuscrits sont la propriété du Comité de Préservation : Ar c'hont Konan. — Riwal. — Ar bugel koar. — Al Laoures. — Ar Gontes a Welo. — Composition du Comité de Préservation du Breton.

SAINT-BRIEUC

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE-LITHOGRAPHIE DE RENÉ PRUD'HOMME

1907

Comité de Préservation du Breton

Tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de la langue celtique en Bretagne sont instamment priés :

1° De donner leur adhésion au COMITÉ DE PRÉSERVATION. La cotisation annuelle (10 francs) donne droit au titre de *Membre de l'Association Bretonne*, à laquelle est rattaché ce COMITÉ et à deux volumes annuels d'*Archéologie bretonne* et d'*Agriculture*, indépendamment du RAPPORT SUR LE BRETON. (Trésorier: M. le Bihan, rue des Capucins, Saint-Brieuc).

2° De s'intéresser et de contribuer par des dons au développement des CONCOURS DE BRETON organisés par le COMITÉ DE PRÉSERVATION (452 candidats pour le seul Finistère en 1906).

3° De lire et de répandre les travaux de vulgarisation de nos directeurs scientifiques: MM. Loth, Ernault, Guillevic et Le Goff, et les publications conformes à leur direction, notamment: la *Chrestomathie* de M. Loth (Rennes, Plihon); la *petite Grammaire bretonne*, la *Grammaire raisonnée* (en préparation) et la *Kroaz-Doue* (abécédaire) de M. E. Ernault (Saint-Brieuc, Prud'homme), les *Grammaires, Exercices, Lexiques et Dictionnaires* du vannetais, par MM. Ernault, Guillevic et Le Goff (Vannes, Lafolye); *Kroaz ar Vretoned*, le seul journal hebdomadaire entièrement en breton (Tréguier, Léon, Cornouailles) 4 francs par an; pour l'étranger, 6 francs (Directeur, F. Vallée, rue Saint-Benoit, 23, Saint-Brieuc); *Dihunamb*, revue mensuelle vannetaise, 1 franc par an; pour l'étranger, 1 fr. 50 (Directeur M. André Mellac, rue Carnot, Lorient).

RAPPORT

DU

COMITÉ DE PRÉSERVATION DU BRETON

RAPPORT

DU

COMITÉ DE PRÉSERVATION DU BRETON

I

Le mouvement breton et le mouvement régionaliste. — La Pédagogie régionaliste de M. l'abbé Aurouze.

Notre mouvement breton peut s'appuyer désormais sur un mouvement régionaliste soutenu par des hommes éminents de tous les partis, et qui s'étend à tous les pays de France.

La Fédération Régionaliste Française a été fondée à Paris pour « mettre en rapport et grouper toutes les collectivités et toutes les personnalités qu'intéresse le mouvement régionaliste, organiser en province et à Paris des congrès et des campagnes de presse et de conférences pour la propagande des idées régionalistes, susciter ou encourager toutes les initiatives tendant à développer la vie locale ou régionale en France ». La *Fédération Régionaliste Française* publie une revue, l'*Action Régionaliste*, dirigée par M. Ch. Brun.

Au premier rang des publications suscitées par ce réveil de l'esprit provincial, se place la thèse présentée en français et en provençal, pour le doctorat ès-lettres à la Faculté d'Aix, par M. Aurouze, sur la *Pédagogie Régionaliste*.

Le livre de M. l'abbé Aurouze a été accueilli avec enthousiasme par ses compatriotes.

Quel progrès accompli depuis les premiers écrits des Roumanile et des Mistral, lisons-nous dans la *Croix du Limousin*, depuis le jour où

le Maître de Maillane lançait son vibrant appel en faveur de la langue des ancêtres :

*Le peuple qui laisse tomber
La langue et les us de ses pères,
Il mérite bien de crever
Sous les pieds de tyrans sévères...*

Mistral lui-même a écrit des thèses de l'abbé Aurouze : « J'ai revu là, comme d'un sommet de montagne, tout le chemin parcouru depuis cinquante ans par l'idée félibréenne, et j'ai été moi-même étonné de la grandeur de l'œuvre, de l'œuvre éclosée et accomplie au souffle de nos enthousiasmes de jeunesse. »

Nous autres Bretons, nous n'avons guère à nous applaudir de « progrès accomplis », mais nous pouvons utiliser la thèse de M. Aurouze dans nos revendications en faveur d'un enseignement primaire mieux approprié à notre pays celtique. Etant donnée l'importance toute spéciale, à ce point de vue, de la *Pédagogie Régionaliste*, nous analyserons rapidement cet ouvrage.

L'auteur critique d'abord, comme nous l'avons fait nous-même bien des fois, le système pédagogique basé sur la proscription de l'idiome local.

... Le « Symbole » a le premier tort d'enseigner, d'organiser et d'imposer l'espionnage et la délation ; ce procédé est de plus, comme toutes les persécutions, aussi inepte qu'inefficace : la violence n'a jamais été un excellent moyen de persuasion.

Un ennemi autrement redoutable que le symbole c'est la salle d'asile. Sous un prétexte utilitaire, devant lequel les nécessités de la vie moderne semblent demander qu'on s'incline, mais que Rousseau ou Pestalozzi eussent assurément trouvé bien insuffisant, on a créé des écoles maternelles pour les enfants du tout premier âge.

Outre qu'elles aident malheureusement les parents à se déposséder, dès le premier moment, du plus inaliénable de leurs droits et à se dispenser du plus important de leurs devoirs, qui est l'éducation de leur enfant, ces écoles ont encore l'immense inconvénient de soustraire le petit être à son milieu naturel, dès l'âge où il est le plus sensible aux premières impressions, et de rendre impossible le premier enseignement maternel.

L'enseignement primaire, même avec ses batteries de *symboles*, ne menace pas directement l'existence du dialecte, parce qu'il ne fait que

se superposer à l'éducation de la famille, où la langue se transmet avec la première notion des choses.

La salle d'asile ou l'école enfantine, au contraire, se substituant à l'éducation première et supprimant l'enseignement maternel, tranche jusqu'aux racines mêmes de la langue.

Nous ne parlerons pas de l'action directe des parents, de ces chefs de famille, généralement assez inintelligents, à qui on a persuadé que c'est une infériorité pour leur fils de parler l'idiome de son père. Ils aident inconsidérément l'instituteur peu avisé à arracher de l'âme de leurs enfants, en même temps que la langue qui fut celle de leurs aïeux, la considération qu'ils méritent et le respect qui leur est dû (1).

M. Aurouze montre avec beaucoup de force les conséquences de cette éducation dévoyée.

C'est d'abord la ruine de la vie de famille :

Aux parents, comme aux enfants, on est parvenu à persuader que c'est une infériorité, une honte, de conserver l'idiome de leurs pères, en même temps qu'une supériorité et un honneur de parler la langue de la science et de la civilisation. Très sensible aux nuances l'enfant qui parle français, sans malice, inconsciemment, ne tarde pas à se croire d'une autre classe que ses parents (2). Pendant que le bon paysan

(1) En Bretagne c'est là le grand mal. Sur une foule de points de la Bretagne, nos maîtresses d'écoles, nos religieuses surtout, se sont appliquées et ont réussi à persuader aux mères bretonnes qu'elles devaient faire en français la première éducation de l'enfant. Les enfants bretons sont ainsi débretionnés, déracinés dès le berceau par la mère de famille elle-même. Voici ce que nous écrit un correspondant du Léon :

« Siouaz ! pegen izel omp konezet !... Ha piou hon tenno eus ar stad-se ? Me laka war gein ar skoliou ar beac'h brasa eus an droug a c'hoarvez brema gant spered ar vro. Ar skoliou a zo divrezonek, hag azalek an oad kenta betek e ugent vloaz ar bugelig hirio na glev mui nemet galleg. Ar mammou ive a zo sod avalc'h evit koms galleg ouz o bugaligoù o taski bale. Pebeuz berrentez, va Doue !... »

(2) Il n'est pas jusqu'à l'abandon des costumes traditionnels qui ne contribue à entretenir cette déplorable illusion. Qui n'a vu, les jours de congé, dans les rues de nos villes, à la remorque de leurs filles, en toilettes de Paris, d'excellentes mamans provençales, timides et presque honteuses, ressemblant à des bonnes suivant, à trois pas, leur « demoiselle » qui fait sa promenade (note de M. l'abbé Aurouze). Cela est frappant en Bretagne, surtout dans les départements des Côtes-du-Nord et du Finistère, où l'école antibretonne impose le changement de costume comme un auxiliaire très puissant à la méthode de déracinement.

proclame hautement devant son fils que c'est pour lui une gloire d'avoir un mioche qui balbutie le français, il ne s'aperçoit pas que, de son côté, son fils se demande sournoisement si ce n'est pas un déshonneur d'avoir un père qui parle provençal.

L'individu est diminué par une éducation qui lui ôte, sans compensation possible, ses moyens d'expression naturels.

On a si bien proscrit l'idiome local que le petit paysan en a oublié une part.

... Anomalie curieuse et déplorable à la fois, l'école primaire apprend au petit paysan à lire et à écrire, ou plus exactement à graphier passablement le français, mais n'arrive pas à lui en donner une connaissance suffisante pour qu'il puisse s'en servir honorablement.

Si la proscription des dialectes contribuait au perfectionnement de la langue nationale, la joie de voir la grande patrie profiter de ses dépouilles compenserait les deuils infligés à la petite.

L'exclusivisme linguistique n'a, au contraire, pour résultat que d'abatardir les deux langues à la fois et de dépouiller l'homme de la terre de tous ses moyens d'expression.

... A cet homme qui savait naturellement rendre sa pensée avec tant de facilité, de clarté et d'agrément, avec beaucoup de peine et de travail on a appris à s'exprimer de la façon la plus incorrecte et la plus embarrassée. Au lieu de le perfectionner, on l'a amoindri.

On a restreint son cercle d'action. Tandis qu'on s'efforçait peut-être de lui apprendre l'anglais ou l'allemand pour lui créer de nouveaux liens avec l'étranger, on le rendait lui-même étranger dans sa propre patrie.

Ce n'est pas tout ; de cet individu, ainsi amoindri, on fait un déclassé :

Depuis qu'on l'a ébloui par le mirage de l'instruction mal adaptée, tout petit fermier, tout ouvrier de ville n'a pas de plus sublime idéal que de faire de son fils un fonctionnaire, un rond-de-cuir, un gratte-papier, un commis de banque, un homme de bureau.

Les meilleurs élèves des écoles primaires, qui eussent fait prospérer l'agriculture ou l'industrie dans leur région naturelle, sont tout simplement arrachés au métier de leur père (dans lequel, dit le proverbe, le fils n'est jamais apprenti), pour être déracinés de leur sol et lancés aux quatre coins de la France, dans des carrières où, leur hérédité ne les ayant pas préparés, ils seront apprentis toute leur vie.

Voilà les campagnes dépeuplées et les villes encombrées !

Malheureuses pour l'individu, les conséquences ne sont pas moins déplorables pour la société entière.

L'émigration vers les villes et l'abandon des campagnes ont pour premier effet la diminution des productions agricoles qui constituent la plus vraie et la plus solide richesse d'une nation, et pour conséquence la dépopulation, dont on s'est si justement alarmé (1). Où sont les familles nombreuses, sinon parmi les paysans ? Où les jeunessees les plus saines, sinon dans les campagnes ?

Il conclut :

Pour autoriser l'établissement d'une éducation unitaire et exclusivement française, on a dit que l'existence des patois était un péril pour l'unité de la patrie. C'est peut-être la méthode actuelle, fondée sur l'exclusion de la langue et des traditions régionales, qui tue le patriotisme en lui enlevant son fondement véritable, qui est l'amour de la petite patrie.

La vraie patrie, celle à laquelle on tient autant et plus qu'à sa propre existence, c'est le sol qui nous a vus naître et qui garde la cendre de nos morts ; la patrie, c'est cette terre dont les traditions remplissent notre vie et pénètrent nos plus intimes croyances, dont l'histoire est notre propre histoire ; c'est cet air dont l'influence s'est fait sentir sur le développement de nos facultés corporelles et spirituelles ; la patrie, c'est ce soleil dont quelques rayons ont coulé dans nos veines. Nous l'aimons parce que nous avons quelque chose d'elle et qu'elle a quelque chose de nous.

(1) Les statistiques sur ce point sont vraiment effrayantes (Note de M. l'abbé Aurouze). Ces statistiques viennent d'être étudiées et commentées, au point de vue qui nous occupe, par M. le baron de Courcy, dans la Revue *La Bretagne* (Janvier-février-mars 1907).

Voici la conclusion de cet article : La France meurt de la dépopulation ; les vides ne sont plus guère comblés que par l'excédent de natalité des départements bretons chez lesquels se maintient l'élément celtique et en proportion de cet élément. — On nous permettra de rappeler à ce sujet ce passage de notre rapport de l'an dernier : La préservation de la Bretagne celtique n'intéresse pas que les Bretons ; « il y va de l'intérêt général, car, déséquilibrée par la ruine de sa langue, de ses traditions et de son esprit, la Bretagne celtique deviendra fatalement pour la France un danger, un foyer d'émigration, d'alcoolisme, d'anarchie ; au lieu d'être la grande réserve d'hommes et d'énergie qu'elle est encore aujourd'hui ».

C'est cette thèse qu'a si magistralement développée Monseigneur Morelle, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, dans un discours prononcé au grand pardon de Sainte-Anne d'Auray, le 25 juillet 1907.

Mais, hélas ! à l'école, on ne nous a rien dit de son histoire, de ses légendes, de ses gloires, de ses deuils, ou, si on nous en a parlé, c'est pour nous enseigner à mépriser sa langue et à abandonner ses usages !

Si on nous détache de cette petite patrie, qui seule nous touche vraiment, et si on nous apprend à la mépriser, comment, après, pourra-t-on nous persuader qu'il faut aimer la patrie plus éloignée, celle dont on ne conçoit pas toujours l'étendue naturelle et les justes frontières ? Si on coupe violemment tous les liens qui nous attachent au sol paternel, au foyer si doux et si attirant, au clocher dont le seul souvenir donne la nostalgie, ne risque-t-on pas de faire de nous, dans toute la rigueur du terme, des déracinés, des sans-patrie ?

Après avoir fait toucher du doigt le danger de la méthode actuelle, M. l'abbé Aurouze expose les principes et développe les avantages de la méthode régionaliste.

Un des principes fondamentaux de la méthode régionaliste sera que la mère étant l'éducateur-né de son enfant, toute éducation qui prétendra suppléer celle de la mère devra lui ressembler le plus possible, se modeler sur elle.

Traditions, usages, coutumes, langues du foyer, voilà les premières bases du programme naturel !

Au delà des limites de la famille, nous voilà en présence d'un groupement plus général, qui va conditionner lui aussi le programme régionaliste : la commune, la province, disons le mot la région historique ou territoriale.

La psychologie de l'enfant ne peut s'établir sans tenir compte de la race et l'éducation serait fautive qui se ferait en dehors des lois de l'hérédité.

Le milieu, et nous entendons par là tout ce qui constitue le lieu d'habitation et le champ d'action ordinaire de l'homme : sol, sous-sol, atmosphère, climat avec ses productions végétales et animales, constitue le cadre réel, moule déterminé dont la société doit suivre la forme, et dont la pédagogie doit suivre les contours.

M. l'abbé Aurouze n'a pas de peine à démontrer que la méthode régionaliste est actuellement celle des pays qui sont à la tête du progrès : l'Angleterre et les Etats-Unis. Voici ce qu'il dit de l'Angleterre :

Nos voisins ont eu cette fortune que l'Etat s'étant, pendant de longues années, désintéressé de l'instruction publique, aucun type artificiel et uniforme n'a été imposé d'en haut aux écoles. Celles-ci n'ont donc pas eu de raison de rompre avec les vues ou les instincts des familles ; elles sont restées, en un sens, le prolongement de la vie domestique et en ont recueilli les saines et viriles habitudes, la saine et virile conception de la vie.

Notre histoire nationale elle-même nous fournit des exemples de cette organisation ! L'auteur nous les énumère à la suite de M. Brunetière. Adopter la méthode régionaliste ce n'est pas seulement suivre le progrès, c'est revenir à la vraie tradition française.

Le livre de M. l'abbé Aurouze a été écrit pour la Provence, mais à part une partie technique sur l'enseignement du français par le provençal, il convient de tous points à notre Bretagne. Il est même appelé, si nous voulons le répandre, à rendre les plus grands services à notre mouvement breton. Nous remercions au nom des régionalistes bretons M. l'abbé Aurouze de son admirable plaidoyer, que nous recommandons chaleureusement à tous nos amis (1).

II

Le mouvement breton et le mouvement celtique.

Nous allons donner, d'après le *Clocher Breton*, un extrait d'une conférence sur « les Celtes au xx^e siècle », faite à la Société de Littérature irlandaise de Londres, par E. Fournier d'Albe (2).

Le « grand siècle » pour le Pays de Galles n'a pas tant été le xix^e siècle que le xviii^e. Ce qui se produisit alors fut un véritable miracle ethnologique. Permettez-moi de citer à ce propos un passage de l'essai du professeur Zimmer sur « le Mouvement panceltique en Grande-Bretagne et en Irlande » :

(1) Les acheteurs bretons obtiendront des conditions spéciales de l'éditeur (Seguin, Avignon), par l'intermédiaire du *Clocher Breton*.

(2) Traduction de R. Saïb.

« La noblesse galloise, qui fournissait autrefois les chefs politiques de la nation, était devenue anglaise de langue et d'esprit ; le haut clergé l'était devenu plus encore. Les bardes, qui, autrefois, à côté des chefs kymriques, conduisaient les masses galloises contre l'Angleterre, étaient devenus de loyaux savetiers et des tailleurs habillés de rimes. La masse de la population n'était pas considérée. C'était un troupeau sans berger. Qui que ce fût qui émergeât des rangs lui tournait le dos et s'efforçait de montrer qu'il était anglais, particulièrement en renonçant au langage gallois. Le peuple, lui, parlait un langage qui n'était compris ni de la noblesse ni du clergé, mais il n'y avait dans les masses aucune conscience de nationalité et elles étaient loyalement anglaises comme la noblesse et comme le clergé. Leur langage même n'était pas plus un langage véritablement national, contrairement à ce qu'il avait été autrefois, que l'allemand de la Haute Allemagne ou le français du nord de la France. Déjà en 1567, Griffith Roberts, dans sa grammaire galloise, présenta le langage gallois comme un langage en décadence, et, depuis ce temps, en effet, les plaintes des écrivains gallois au sujet du mépris et de la négligence de la langue galloise par les Gallois ne cessèrent pas. La littérature galloise devint de plus en plus délaissée. Sur plus de 269 ouvrages publiés de 1546 à 1644 par des auteurs gallois, 44 furent écrits en latin, 184 en anglais et 41 seulement en gallois. De ces 41 ouvrages, 37 étaient des ouvrages religieux. Le langage employé dans la littérature était en outre dégénéré, plein de locutions anglaises, comme en témoigne le *Canwyll y Cymry* du vicaire Prichard.

« Dans la Galles du sud, au xvii^e siècle, la langue galloise sembla devoir rapidement tomber à l'état dans lequel était dès le xv^e siècle la langue cornique qui se trouva totalement éteinte au xviii^e siècle. Aussi, n'est-il pas étonnant que les Anglais crurent, au commencement de ce xviii^e siècle, qu'il était de leur devoir d'aider à la disparition de ce qui restait de la langue galloise et d'abolir ainsi le dernier boulevard de la nationalité galloise qui marchait d'elle-même dans la voie d'une assimilation totale avec la nationalité anglaise. Quelle force de résistance pouvait présenter un langage qui avait cessé d'être parlé par les classes cultivées ou riches de la nation, qui n'était même pas lu par ceux qui le parlaient encore, et qui n'était parlé par eux que dans une forme corrompue ?

« Et cependant, jamais peut-être un espoir raisonnable ne fut plus entièrement déçu que celui des Anglais au commencement de ce xviii^e siècle. Non seulement le peuple gallois n'abandonna pas ce qui lui restait de sa langue et ne se laissa pas noyer dans la nationalité anglaise, mais encore la langue galloise est parlée aujourd'hui par quatre fois plus d'individus qu'au commencement du xviii^e siècle, non seulement en Galles, mais en Angleterre même et partout où les Gallois se sont

établis. Une littérature moderne a été créée en gallois, aussi riche et aussi originale que celle des temps les plus prospères de l'indépendance galloise, et elle est écrite dans une langue qui satisfait à toutes les exigences modernes.

« Un sentiment national celtique anime les masses galloises à tel point qu'il semble quelquefois qu'on sente revenir l'ancien antagonisme gallois-saxon, un sentiment si fort que les familles nobles de Galles, anglicisées depuis longtemps, retournent d'elles-mêmes vers la nationalité galloise et vers le bilinguisme du temps des Tudor.

« Comment et quand se produisit un si complet changement ? »

L'érudit auteur allemand entreprend alors de retracer la longue histoire du réveil gallois, depuis les admirables travaux du Rev. Griffith Jones de Llandover. Pendant vingt-trois ans, de 1737 à 1760, Griffith Jones, avec un zèle infatigable, se consacra aux écoles galloises, et, en quelques années, le nombre des élèves de langue galloise qui était de 3.000 environ au début se trouva porté à 158.000, comportant des écoliers de tous les âges et de toutes les conditions, lisant tout au moins la Bible en gallois. Cette Bible devint pour ainsi dire l'étendard de la langue et de la littérature galloises, étendard reconnu et accepté par tous ; et sa lecture dominicale se généralisa de plus en plus dans toutes les écoles et dans toutes les familles de Galles.

Ce réveil religieux du pays de Galles entraîna une renaissance littéraire qui fut bientôt suivie d'un mouvement général d'éducation et de politique dans toute la nation galloise.

L'époque romantique qui fut marquée par les œuvres ossianiques de Mac Pherson dans le Nord eut un contre-coup sur le mouvement néodruidique de Galles. Et c'est en ces temps favorables que prit racine la renaissance galloise et qu'elle se développa à tel point que le professeur Zimmer reconnaît à l'heure actuelle que, proportionnellement au nombre d'habitants, le nombre des publications galloises est supérieur au nombre des publications allemandes.

Si, même aujourd'hui, nous entendons de temps à autres des plaintes pour la négligence dont font preuve quelques-uns envers la langue et la littérature galloises, cela signifie simplement que la perfection n'est pas de ce monde et que nous ne pouvons que nous en approcher.

Le langage gallois est comme tous les organismes vigoureux. Il tend à l'expansion et se plaint de tout ce qu'il rencontre sur sa route, s'opposant à cette extension.

L'ethnologie et l'archéologie galloises ont, de leur côté, fait récemment de très remarquables progrès, grâce notamment au Principal Rhys, et des progrès analogues sont en cours pour la recherche et l'étude des mélodies galloises, grâce à l'heureuse collaboration de M. Graves et de Llen Tegid, l'archiviste du collège de Bangor.

Je crois que nous pouvons voir sans crainte l'avenir de la langue et de la nationalité galloises aux mains des leaders actuels de cette vaillante petite race dont Taliesin disait :

Eu ner a folant,
Eu hiaith a gadwant,
Eu tir a gollant
Ond gwyllt Gwalia.

* * *

Jetons un coup d'œil maintenant sur les Highlands d'Ecosse, où un mouvement vigoureux et couronné de succès se produit en ce moment en faveur du langage gaélique. Le dernier progrès marquant a été l'admission de la langue gaélique dans certaines épreuves scolaires ; cette admission obtenue par une influente députation près de M. Sinclair, a grandement contribué à encourager le mouvement gaélique, tant en augmentant le nombre des étudiants de la langue gaélique, qu'en provoquant l'hostilité du *Times*. Les foudres de l'organe londonien ont plus fait pour réveiller l'intérêt qui s'attache aux choses gaéliques en Ecosse qu'une armée de propagandistes luttant pendant toute une année.

Les Mods gaéliques ont été tenus depuis quatorze ans en diverses villes d'Ecosse, toujours avec un égal succès, et il est à noter que l'éloquence gaélique, jusqu'ici quelque peu négligée, a été, dans ces manifestations, l'objet d'une culture constamment croissante.

Un fait remarquable à observer en Ecosse gaélique, est que partout où la langue est conservée elle est beaucoup plus vivante que dans les districts similaires d'Irlande. Cela tient en partie sans doute à ce que chaque dimanche, en plus de deux cents chaires, il est prêché en langue gaélique, et que la Bible en gaélique, comme la Bible en gallois en Galles, est d'un usage courant dans le peuple. Une autre raison est qu'en Ecosse c'est une fierté de parler gaélique. Le gaélique n'a jamais été ni une marque d'infériorité ni une langue particulière à tel parti. Le langage gaélique en Ecosse a, par suite, échappé à beaucoup des difficultés qu'il a rencontrées en Irlande.

Transportons-nous en Bretagne (1) à travers la mer que franchirent au v^e siècle les Gallois exilés. Là est la plus grande agglomération de

(1) Nous traduisons littéralement tout ce chapitre relatif à la Bretagne. Les appréciations qui y sont données ne nous paraissent pas toutes exactes, mais on reconnaît que dans l'ensemble l'auteur a eu une vue juste de la situation (Note du *Clocher Breton*).

Celles parlant une langue celtique. C'est une masse imposante d'humanité, comprenant plus d'un million et demi d'individus parlant breton. Dans cette masse, la langue française a toutefois quelque peu empiété, grâce aux écoles publiques et au service militaire. Une guerre impitoyable a été faite par les autorités françaises à la langue bretonne, mais, malgré tout, il y a à l'heure actuelle des signes que l'aurore d'une ère nouvelle approche. M. Clémenceau, le chef actuel du gouvernement français, est un régionaliste reconnu (1). Il a fait une ou deux déclarations remarquables en faveur du système que les Français appellent l'administration régionale, système dans lequel les caractéristiques locales des diverses régions de la France — particulièrement les vieilles provinces, — sont intentionnellement mises en relief. Il était temps que quelque chose fût fait dans cette voie. Paris dévorait les provinces. Il en résultait pour le pays une véritable congestion de cerveau. Pourtant il faut remarquer qu'un pays, principalement agricole comme la France, peut offrir aux inconvénients de la centralisation une plus grande résistance qu'un pays d'industrie comme l'Angleterre, et ceci n'en rend que plus remarquable la tendance française actuelle vers le régionalisme.

Le mouvement breton s'est jusqu'ici poursuivi dans des conditions qui pourraient épouvanter ceux d'entre nous qui sont accoutumés à une certaine quantité de liberté dans l'instruction. Le libre système des universités allemande a son antithèse complète dans la centralisation de fer du système scolaire français. Un ministre de l'Instruction publique, en France, tirant sa montre et ouvrant un livre, peut presque dire : « Voici le passage qu'à l'heure présente, on lit dans toutes les écoles publiques de France. »

Sous ce régime implacable, les patriotes bretons durent resserrer leurs efforts pour conserver à leur langue nationale une existence en marge de l'école. Ils n'y réussirent que dans quelques établissements libres et quelques collèges religieux. La langue bretonne est rigoureusement et sévèrement bannie à l'heure actuelle de toutes les écoles de l'Etat. Elle a même été bannie des églises, du moins tant que celles-ci demeureront sous le contrôle de l'Etat, lequel est actuellement, cela va sans dire, dans un état d'incertitude très voisin du chaos (2). La crise

(1) L'épithète de « régionaliste » décernée à M. Clémenceau est évidemment sujette à caution. Nous savons bien que M. Clémenceau a proposé de remplacer les conseils de préfecture par des tribunaux administratifs de régions, mais on peut néanmoins douter que le président du Conseil ait, pour le moment, l'esprit régionaliste tel que certains régionalistes le souhaiteraient. Peut-être l'aura-t-il quand il ne sera plus ministre.

(2) La conférence de M. Fournier d'Albe a été faite le 5 novembre 1906. La loi de Séparation, d'une application incertaine à ce moment, — comme maintenant

religieuse en France a touché la Bretagne au point le plus vital, et il y a lieu de craindre à cet égard que la lutte pour la langue ne soit remplacée, au moins pendant un certain temps, par une autre lutte pleine de violences et de désordres presque révolutionnaires. Le fait a d'ailleurs, peut-être, été prévu par le gouvernement français, et la nouvelle indication d'une politique régionaliste de sa part, pourrait être une manœuvre pour détacher le mouvement religieux du mouvement en faveur de la langue, pour faire substituer le cri de : « Langage et liberté ! » au cri de « Foi et terre natale (1) ! » La riposte a été qu'au moins deux évêques bretons ont fait aussitôt d'enthousiastes déclarations en faveur de la langue bretonne et ont promis de mettre un terme à la persécution du breton (2). Ce qui arrivera dans l'avenir à cet égard est impossible à prévoir maintenant. Mais une chose est certaine : nos frères bretons comptent sur nos sympathies et nos encouragements. L'Association celtique est déjà, dans deux importantes occasions, intervenue dans les affaires de Bretagne, la première fois, lors de la crise de Fachoda (3), et l'autre fois, d'une façon plus matérielle et plus pratique encore, lors de la crise sardinière.

En ces circonstances, grâce au siège central à Dublin de l'organisation panceltique, cette action fut regardée par le gouvernement français avec moins de soupçon et de jalousie que si elle était émanée d'une intervention qu'on eût pu croire anglaise. Et les Bretons ont toujours, depuis, été justement convaincus que la sympathie active et pratique de leurs frères celtes d'Outre-Manche a été et reste à leur disposition dans leur héroïque résistance. « Nous sommes quinze millions ! » telle fut l'exclamation historique de M. de l'Estourbeillon à la Chambre des Députés quand certains de ses collègues se permirent de le plaisanter sur le petit nombre des tenants de la langue celtique. Nous sommes quinze millions ! Il avait raison.

encore, sur bien des points, — n'est entrée en pratique officielle que le 13 décembre suivant.

(1) « Foi et Terre natale » doit être, dans l'idée de M. Fournier d'Albe, l'équivalent de « Catholique et Breton toujours ! » Mais nous ne croyons guère que le gouvernement ait songé à la manœuvre qu'indique notre collaborateur.

(2) L'auteur entend sans doute désigner Mgr Dubourg, archevêque de Rennes, et Mgr Gouraud, évêque de Vannes. Les autres... (Note du *Clocher Breton*).

(3) Lors de la crise de Fachoda, M. Fournier d'Albe, au nom de l'*Association celtique*, adressa à M. Vallée et au *Clocher Breton* pour être publié en Bretagne un témoignage des sentiments des Celtes d'Outre-Manche, le télégramme suivant précurseur de l'entente cordiale :

« En ce moment de crise entre les gouvernements sous lesquels nous vivons, que les Bretons se rappellent qu'ils n'ont pas d'ennemis en Irlande, au Pays de Galles, ni dans les Highlands d'Ecosse. Les liens de fraternité qui unissent les Celtes sont forts et éternels, et sont les mêmes en guerre comme en paix. »

Pour les détails sur l'organisation de la défense celtique en Galles et en Irlande, nous renvoyons à notre rapport de l'an dernier. Nos correspondants Gallois nous font observer avec raison que ce rapport contient une grave lacune : il n'y est pas question de « l'école d'été », *Ysgol haf*. On appelle ainsi des cours et conférences sur la langue, l'histoire et la littérature galloises qui se font en été pendant les vacances dans une des villes du Pays de Galles. Ces cours sont suivis, moyennant une légère rétribution, tant par des étrangers que par les Gallois eux-mêmes. Les excursions alternent avec les études. Le siège de l'Ecole d'été change tous les ans. Cette année elle se tient à Aberystwyth.

III

Démarche de l'Union Régionaliste auprès des Evêques de Bretagne. — Notre action en marge de l'action officielle. — Enseignement, théâtre, presse, livres nouveaux.

L'Union Régionaliste est intervenue auprès des évêques de Bretagne en vue d'améliorer la situation faite au breton dans les écoles diocésaines. Cette situation laisse surtout à désirer dans les Côtes-du-Nord, où l'enseignement diocésain est orienté dans un sens peu breton par une organisation spéciale de programmes et d'examens ; elle est loin d'être prospère dans les autres diocèses qui suivent le courant officiel et sont d'ailleurs plus ou moins tributaires de Saint-Brieuc pour leurs personnels enseignants de religieuses et de laïcisés.

On a tout dit sur la méthode de déracinement, généralement suivie par nos écoles en pays de langue celtique. On a montré maintes fois comment elle s'en prend au costume, tue la langue — avec la complicité de la mère le plus souvent (voir plus haut, page 5) — et ne respecte même pas l'enseignement religieux qui, de même que le foyer, devrait être pourtant, pour la langue et la personnalité bretonnes, un asile inviolable. Les parents prient en breton, mais les enfants « font dans le français » ; au lieu de nos admirables cantiques celtiques, ils apprennent à l'école d'odieuses mirlitonades : « Notre-Dame des Fontaines,

accourez rompre nos chaînes », « Notre-Dame des Flots, protège tes matelots », etc., qui détonent maintenant jusque dans nos pardons.

Le plus frappant des résultats de cette éducation à l'envers, c'est l'exode en masse dans la domesticité des villes, d'un véritable déchet social de Bretonnes déracinées. On disait au xviii^e siècle « un basque » pour un serviteur, on pourra bientôt dire au xx^e « une bretonne » pour une bonne à tout faire.

L'Association Bretonne a tenté d'intervenir, mais ses « diplômés bretons » auront surtout servi à établir dans les Côtes-du-Nord l'enseignement agricole français. Comme on l'a fait justement observer, sous l'influence de cet enseignement, le vocabulaire de nos enfants bretons, qui se compose surtout de termes et d'idées relatives aux choses des champs, s'effondre littéralement et, ce qui est plus grave, les chefs de famille à qui incombe la tâche de le transmettre, se désintéressent de leur mission. La chaîne de la tradition se trouve ainsi à jamais rompue. Prétendre combler à l'aide d'un « Manuel » le vide que l'on fait ainsi est insensé ! C'est, suivant le mot de Mistral, comme si l'on entreprenait de remplacer le contenu vivant de l'œuf par un composé chimique.

On propage en ce moment dans les Côtes-du-Nord un « Enseignement ménager » importé de Paris, qui suit les mêmes errements et aura par suite les mêmes effets désastreux que l'Enseignement agricole français. Il est frappant de voir à quel point cet enseignement inspire déjà à nos petites Bretonnes le mépris de leur milieu. Voici transcrites textuellement les réponses d'une de ces enfants interrogée par un de nos amis sur son « Ecole ménagère » : « A la campagne, on ne connaît rien au ménage ; mes parents sont des ignorants, je vais en remonter à mon père lui-même ; quant à ma mère, elle porte une coiffe et fait du tricot, moi je porte un chapeau et je sais faire du crochet et de la dentelle ! »

L'Association Bretonne avait organisé et ses diplômés étaient destinés à encourager un enseignement agricole et ménager vraiment breton. Les enfants fournissaient *en breton*, sur les indications *du père et de la mère*, de petites rédactions, *descriptions vécues* des choses du ménage et des travaux des champs : confection des crêpes, de la bouillie, lessive, repassage pour les filles ; description de la charrue, de la herse et des instruments de labour, travail de la terre, soin des animaux, etc., pour les garçons. Les maîtres *bretons* n'intervenaient que pour diriger et compléter, en le corrigeant au besoin,

« les leçons de choses » *du père et de la mère*. Dans cet enseignement tout tendait, comme on le voit, à rattacher l'enfant à son foyer, à sa langue, à sa tradition. Malheureusement cette initiative n'a guère servi, comme nous le disions plus haut, qu'à ouvrir la voie à un enseignement désorganisateur, de sorte qu'en fin de compte, l'intervention de l'Association Bretonne aura eu au point de vue breton un résultat plutôt négatif.

L'Union Régionaliste ne paraît pas non plus avoir complètement réussi, du moins jusqu'à présent. A part Mgr Gouraud, évêque de Vannes, nos évêques semblent « ignorer la Bretagne », suivant l'expression de M. Parker, l'un des délégués. Cependant Mgr Morelle a fait depuis, au pardon de Sainte-Anne, une éloquente protestation d'attachement à la Bretagne. Mais il n'a pas encore été pris, que nous sachions, de mesures pour améliorer la situation faite au breton dans les écoles diocésaines.

* * *

Notre effort semble devoir se porter surtout sur l'action *en marge* de l'école officielle, soit laïque, soit diocésaine. Les résultats obtenus sont d'ailleurs encourageants.

Dans l'Enseignement primaire, le concours de *Dihunamb* pour le Morbihan a parfaitement réussi : cent dix travaux d'élèves au lieu de cinquante-quatre l'an dernier. Dans le Finistère, par contre, pour le concours organisé par l'Association Bretonne, il y a diminution : au lieu de 452 qu'ils étaient l'année dernière, les concurrents ne sont plus que 273 (pour 33 écoles). Le sujet était, il est vrai, un peu plus difficile ; au lieu d'un conte, on demandait cette année la légende du saint patron de la paroisse ou encore les traditions historiques ou religieuses relatives aux églises, chapelles ou châteaux de la région. Trois ou quatre devoirs seulement ont donné des vies de saints ; sept ou huit des épisodes de la Révolution ; le reste des copies contient des légendes très jolies et curieuses sur les églises et les vieux manoirs du pays. Les écoles de Gouézec, Kerrien et Plouhinec sont surtout remarquables sous ce rapport.

Les écoles des Côtes-du-Nord que nous avions admises à ce concours n'ont pas envoyé de travaux. Nous comptons sur l'intervention de nos amis pour préparer d'avance le terrain en vue du concours de l'an prochain. Nous sommes heureux de signaler dans ce département la création d'une *Breuzier ar brezoneg* pour encourager la lecture du breton ; les résultats

obtenus semblent déjà très satisfaisants. Les amis du breton sont instamment priés de s'intéresser à cette œuvre et de faire parvenir leurs dons et cotisations à M. Le Moal, Coadout, par Guingamp.

Dans l'enseignement secondaire, le collège de Guingamp continue à tenir la tête pour l'enseignement du breton. Nous apprenons avec plaisir que M. l'abbé Le Clerc met sous presse (Saint-Brieuc, Prud'homme), une grammaire de Tréguier. Le cours de Saint-Charles se maintient. A Paris, à la Société « La Bretagne », M. Malemanche, le savant directeur du cours créé par M. l'abbé Camenen (40, rue du Cherche-Midi), vient de publier un *Manuel du Bretonnant*, résumé de ses leçons qui pourra rendre de grands services pour l'enseignement du breton du Léon. En Vannes, MM. les abbés Guillevic et Le Goff continuent la série de leurs publications pour l'étude du vannetais par un excellent vocabulaire français-breton et breton-français.

Nous avons le regret de noter la suppression du cours élémentaire de gallois, au Saint-Esprit. Nous avions pensé que les Religieuses du Saint-Esprit, reçues comme bretonnes dans le Pays de Galles, tiendraient à justifier la confiance de l'évêque, Mgr Mostyn, et des dirigeants gallois, en préparant par l'étude de la langue un noyau de bretonnantes à remplir le rôle d'éducatrices en pays celtique. L'année dernière l'Association Bretonne était heureuse de récompenser d'une médaille d'or l'initiative de la Sœur Angelina qui s'appliquait avec beaucoup de zèle à remplir ce desideratum. Cette année l'œuvre commencée se trouve interrompue; momentanément, espérons-le (1). Dans l'enseignement supérieur, nous sommes heureux d'en-

(1) Nous apprenons avec stupeur que, non contentes de supprimer toute préparation celtique dans leur Noviciat de Saint-Brieuc, les Religieuses du Saint-Esprit ont mis le Rév. Père Jones de Caernarvon dans l'obligation de cesser le cours de gallois qu'il avait organisé pour elles, sous les auspices de Sa Grandeur Mgr Mostyn. Elles ne cachent pas d'ailleurs que leur intention est de sacrifier systématiquement le gallois dans les villes de Galles, comme elles se trouvaient dans une situation très embarrassée et le rédacteur de ce Rapport était assez heureux pour leur procurer en Galles, grâce à ses relations, un accueil sympathique et une importante donation. Il reçut à cette occasion de Sa Grandeur Mgr Morelle, la promesse formelle de sa toute-puissante intervention en faveur d'une orientation plus celtique de l'Ordre, tant en Bretagne que dans le pays de Galles. En présence de la direction tout opposée prise par les « Sœurs blanches », il lui est impossible de ne pas rappeler respectueusement à qui de droit, que chose promise est due. *Bezít den d'ho ker !*

registrer l'éclatant succès à la licence de M. Cuillandre, le barde Glanmor, élève de M. Loth, avec un mémoire sur le *Bugel fur*.

Pour notre théâtre breton, nous avons à signaler surtout un essai de représentations bretonnes qui semble avoir réussi à Angers et à Trélazé, et la formation de trois troupes bretonnes dans les Côtes-du-Nord; à Ploubezre, à Saint-Michel-en-Grève et à Saint-Nicolas-du-Pélem. Ces troupes ont donné des représentations très applaudies de *Job al lonker*, *An daou laer* et *Arzur Breiz*.

Notre presse en langue bretonne comprend toujours pour le Morbihan *Dihunamp*, la meilleure et la plus populaire de nos revues en langue bretonne; et pour les autres départements, *Kroaz ar Vretoned*, le seul hebdomadaire breton; *Ar Vro* et *Feiz ha Breiz*, cette dernière revue organisée, sous une nouvelle direction, pour l'action populaire bretonne sur le modèle de *Dihunamp*.

Notre presse régionaliste s'est accrue d'un nouvel organe breton-français, *Le Réveil Breton*, admirablement rédigé par MM. Mellac et L. Herriou.

Vu le manque de temps et de place, nous renvoyons pour les autres publications au rapport de l'an dernier, très complet.

Parmi les livres nouveaux, les suivants se conforment aux principes de grammaire et d'orthographe que nous préconisons; aussi les recommandons-nous spécialement:

Ar c'hormandoned, très bonne adaptation en breton de Léon, par M. l'abbé Perrot, de *An Ozeganed*, de M. l'abbé Le Bayon (Rennes, Simon).

Marvailhou ar Vretoned e-tal an tan, recueil de contes, pièces de théâtre, etc., écrit dans une langue très pure et très correcte par notre excellent ami Klaoda Le Prat (Saint-Brieuc, Prud'homme).

Prezegen war vuez ar vro gant Job an Herr, excellent plaidoyer en faveur du mouvement breton, œuvre d'un cultivateur du pays de Léon qui connaît et écrit admirablement sa langue. (Saint-Brieuc, Imprimerie Saint-Guillaume).

Congrès de Rostrenen. — Eisteddfod de Swansea.

Dans l'intervalle compris entre la publication des Mémoires de l'Association Bretonne et le tirage à part de ce Rapport, deux événements marquants sont intervenus : Le Congrès de l'Union Régionaliste à Rostrenen et l'Eisteddfod de Swansea.

Dans les réunions très réussies de Rostrenen il a été pris des décisions importantes relativement à la langue bretonne.

A la suite d'une intéressante discussion sur les *Ecoles ménagères*, on a décidé de faire parvenir à l'autorité diocésaine un vœu tendant à ce que cet enseignement soit fait en langue bretonne et approprié au milieu breton.

Un bon exemple à suivre pour l'Enseignement ménager ambulant, c'est celui de l'école d'agriculture de Baud (Morbihan), qui organise à la campagne des tournées de conférences et cours de vulgarisation agricole. *Discours, conférences, explications, tout se fait en breton.*

Espérons que l'enseignement ménager entrera lui aussi dans une voie franchement bretonne. Sinon, comme nous l'avons déjà dit, il deviendrait fatalement un nouvel agent de désorganisation pour la langue et l'esprit local.

Nous extrayons de *Ar Bobl*, le vaillant journal régionaliste de notre ami Jaffrennou, le compte-rendu suivant de la séance du mercredi 10 août.

La parole est à M. le comte de Ménorval (barde Ab Penteur) pour lire une communication de M. Vallée obligé de partir le matin même; elle est ainsi conçue :

Je suis très frappé de voir dans la maison où j'habite combien les parents sont bretons; ils ont reçu en breton l'éducation maternelle et religieuse (prières et catéchisme breton). Au contraire les enfants ignorent complètement le breton et reçoivent l'instruction religieuse intégralement en français. Le catéchisme français, le seul enseigné à Rostrenen, paraît-il, tend aussi à se substituer au breton dans les paroisses environnantes. Tout cela sous l'influence de l'école. Nous ne pouvons rien sur l'école laïque. Ne pourrait-on demander à l'évêque pour les écoles chrétiennes de veiller autant que possible à ce que en

pays breton les personnels soient *bretons*? Il y va, je crois, du salut de la langue qui est menacée dans les nouvelles générations par les errements actuels.

On pourrait joindre ce vœu à celui que l'on doit présenter au sujet de l'enseignement ménager (1).

De plus, puisque les sections doivent se réorganiser et adopter un plan de travaux de l'année, ne pourrait-on demander à la section bretonne, de dresser la carte de la Bretagne au point de vue de la langue, en indiquant les points où le breton est menacé, et autant que possible les causes de cette situation?

M. Hubert Bouché fait observer que le catéchisme en breton pour les petits Rostrenois est encore fait dans la chapelle de Campostal.

Le président lui donne acte de sa protestation, et répète ce dont ne peut se lasser de se plaindre son âme bretonne. Il faut que les propriétaires d'écoles libres comprennent leur devoir, et qu'ils mettent leurs instituteurs et institutrices dans la nécessité de choisir : SE SERVIR DU SYSTÈME BILINGUE OU DISPARAITRE. M. de l'Estourbeillon ne possède malheureusement aucune école. Sans cela, il eût depuis longtemps donné l'exemple. Il y a une nécessité absolue de réagir. Sans langue propre, sans coiffe, les jeunes filles s'ennuient à la campagne. Elles gagnent la capitale, et ne tardent pas à tomber au ruisseau. C'est ce qu'a fort bien compris le vénéré Mgr Gouraud, évêque de Vannes. Sa Grandeur n'a pas craint de se refaire écolière. Elle a commencé l'étude du breton, et déjà Elle a parlé à ses diocésains la langue des aïeux. Quel plus bel exemple de foi patriotique?

Mgr Morelle lui-même semble devoir revenir des préventions qu'il avait jadis contre le breton. L'U. R. B. lui est reconnaissante d'être entré dans la bonne voie, et d'avoir rendu obligatoire le cours de breton au Grand Séminaire de Saint-Brieuc. Mgr Dubillard semble vouloir se désintéresser complètement des questions bretonnes. Les congressistes le plaignent plutôt qu'ils ne le blâment.

Des faits regrettables sont encore cette année à la charge de certaines religieuses. M. de l'Estourbeillon expose les plaintes du recteur de Carnac contre les sœurs de cette petite ville, qui ne craignent pas de parcourir les campagnes pour dissuader les parents d'apprendre à leurs enfants le signe de la croix en breton. Quelles auxiliaires ignorées de Combes étaient ces congrégations par lui proscrites!

Avec la proscription de la langue vient aussi la proscription du costume. Pendant l'excursion de la veille, combien vit-on d'enfants sales

(1) Voir plus haut, p. 20.

et déguenillés, de petites filles sans coiffes, lamentablement arlequinées de ville et de campagne !

M. Mellac répond, au milieu des rires de la salle, que c'est là sans doute la tenue de ville. Les congressistes regrettent que le vaillant clergé des paroisses n'ait pas sur les religieuses une autorité mieux définie et plus solide.

DEVANT CET ÉTAT DE CHOSES, M. HUBERT BOUCHÉ EST D'AVIS QUE L'U. R. B. ENVOIE UNE CIRCULAIRE DANS LE SENS INDICÉ PLUS HAUT PAR M. DE L'ESTOURBEILLON A TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'ÉCOLES LIBRES. L'exécution de ce projet adopté à l'unanimité, facilitera la confection de la carte souhaitée par M. Vallée. Les propriétaires d'écoles libres sont donc instamment priés de donner leurs noms à M. Loeiz Herrieu, directeur de « *Dihunamb* », Lorient, pour l'évêché de Vannes, et à Léon Le Berre « *Ar Bobl* », pour le Léon, le Tréguier et les Cornouailles.

M. Jacob « *Eflam Koët Skau* » expose que dans le Morbihan, il existe une association formée depuis 1901 en vue d'assurer l'enseignement primaire libre. Les fondateurs de la section d'Auray avaient stipulé que l'enseignement du catéchisme devait être fait en breton. Or, on a banni la langue bretonne de l'école. M. Jacob et ses amis se sont immédiatement retirés de l'association, et n'y rentreront que le jour où satisfaction leur sera donnée. L'Assemblée approuve cette conduite.

Nous engageons tous les amis de l'Association Bretonne, protecteurs ou propriétaires d'écoles, à répondre à l'appel de M. de l'Estourbeillon et à s'employer de tout leur pouvoir à orienter dans une voie plus bretonne nos écoles libres de Bretagne.

* * *

L'Eisteddfod de Swansea où la Bretagne était représentée par une importante délégation aura été pour nous surtout un admirable exemple d'organisation nationale et de patriotisme. Voici la conclusion des comptes-rendus que M. le marquis de l'Estourbeillon et M. le comte de Salins ont écrits pour le *Nouvelliste de Bretagne*.

Si la caractéristique des fêtes galloises comme de ce vaillant peuple est le patriotisme, regardé comme un culte ; si sa passion pour la tradition et son amour de sa vieille langue sont l'impression même de sa

vie quotidienne ; si leur consacre toute son âme et tous ses instants ; si l'on reste anéanti d'étonnement et d'admiration devant le spectacle qu'il nous offre, c'est qu'il ne nous fait que mieux sentir, hélas ! combien à cet égard nous sommes à cent coudées au-dessous de lui. Aussi de pareilles fêtes constituent-elles surtout pour nous un *vivant enseignement*. Des sceptiques qui n'y sont point allés pourront en vain s'en moquer ou en rire ; il faut plutôt les plaindre, au moins ceux qui sont sincères, car il n'est pas un bon et vrai Breton qui ne doive désirer ardemment pour son pays des spectacles analogues. Notre Bretagne ne se meurt, hélas ! que parce qu'elle n'a plus de *patriotisme breton*. A tous ceux qui l'aiment autrement qu'en *vaines paroles* à le reconstruire !

HOËL BROEREC.

Ce réveil du patriotisme breton auquel le vaillant président de l'*Union Régionaliste* nous invite par ses paroles éloquentes, et encore plus par son exemple, à travailler de toutes nos forces, est en train de se produire sous nos yeux.

Cette année aura marqué un grand progrès dans la voie de l'entente *entre Bretons* en vue de la *Patrie Bretonne*, en dehors et au-dessus de tous les partis, en même temps qu'un effort sérieux pour s'organiser et agir. *Dirlém* a pu écrire avec raison dans *Kroaz ar Vretoned* :

Epad goueliou Rostren hon deus gwelet starta mignonned ar gouarnamand oc'h azeza ouz ar memez taol ha brasa enebourien ar Republik ; ar pezh a ziskouez splan d'an holl, pa vez lakeat al liou politik dindan an treid, e c'hell an holl beva evel breudeur ha rei, epad eun nebeut derveziou, an dourn an eil d'egile evit en em zikour.

Dans *Ar Bobl, Filhorez eur Barz*, frappée des progrès que les Gallois ont su réaliser par l'entente de tous au service de l'idée commune, demande pour la Bretagne de l'*Union* et encore de l'*Union*. Nous ne pourrions trouver pour ce Rapport meilleure conclusion que celle de son article :

Les ennemis de l'intellectualité bretonne ont de l'ordre... Nous ! nous n'avons jamais su en avoir. En Pays de Galles, cette contrée merveilleuse, véritable patrie de l'Art, les forces vives de l'intelligence nationale se sont depuis longtemps groupées sous la bannière de la Royale, Nationale et Permanente Eisteddfod dont le noyau est l'antique et toujours progressiste Gorsedd des bardes de l'île de Bretagne.

Swansea (Abertawe, en Gallois) vient d'être, comme nous l'apprennent les journaux, sous le haut patronage du corps bardique, le théâtre d'une merveilleuse expansion du génie celtique dans toutes les branches du savoir humain. La devise des modernes Epidii belges : « *Unvaniez a ra nerz* » est toujours et partout vraie : « De l'Union ! »

Nous pouvons être aussi forts que les Gallois, dès demain si nous le voulons. Qu'oubliant les petites disputes de clocher, plus paysannes que bretonnes, qui règnent entre les paroisses du Léon, du Tréguier, des Cornouailles, de Vannes et de la partie Gallo, nous nous résolvions à n'être devant l'envahisseur que des Bretons et des frères, purement et simplement, de Rennes à Brest, de Nantes à Lorient.

La bannière autour de laquelle il nous semble que l'on doit se grouper n'est autre que l'étendard d'hermines, coupé de la Croix de Saint-André de sinople qui est de « l'Union Régionaliste Bretonne. » L'U. R. B. est l'Eisteddfod permanente de la Petite Bretagne et nous avons aussi notre Gorsedd, dont font tous partie *désormais* les chefs de cette Union. Que ceux donc qui veulent travailler au relèvement de la patrie, fixent leur regard sur elle, et mettent de leurs côtés toutes chances de réussite, en se tenant en constant rapport avec les sections économiques, bretonnes et des Beaux-Arts, qui poussent la Bretagne vers le phare lumineux du Progrès, et l'y mènent par les routes de la Tradition !

FILHOREZ EUR BARZ.

Cinq gwerzes de la collection Penquern, dont les manuscrits sont la propriété du Comité de Préservation.

I

Ar c'hont Konan.

Ar c'hont Konan hag he briet
A zo iaoankik dimeet,
Unan daouzek, eun all trizek.

Peger iaoank ma c'hint dimeet,
Eur mabik bian ho deus bet,
Warbenn nao mis goude 'n euret.

An otro Kont a c'houlenne
Euz he greg iaoank en de se :

— Breman pa oc'h gwillioudet
Pera gwellan e a kaffet ?

Le comte Conan.

Le comte Conan et son épouse — sont mariés bien jeunes :
— l'une a douze ans, l'autre en a treize.

Malgré leur jeunesse, — un fils leur est né — au bout de
neuf mois de mariage.

Le seigneur Comte demandait — à sa jeune épouse, ce
jour-là :

— Maintenant que vous êtes accouchée, — que trouveriez-
vous de meilleur ?

Pera gwellan e keffet mad,
Goude genel ken kaer mab ?

— Kik konif, pe kik kefelek,
Penevert ho poan, ma friet.

— Distagit chass a levrini,
Ma c'hin er c'hoat da klask d'ei.

Er c'hoat bian pa c'he bet et,
Netra, siwas ! n'en deus gwelet.

— Na kerzit-hu d'ar park balan,
Me iel d'ar c'hoat bras va hunan.

Bars ar c'hoat bras p'e arriet,
Eur gaouat-aon en deus bet :
Eur gorrigan en deus kavet.

Eur gorrigan en deus kavet,
He c'hegel d'ean neus mennet.

— Para rin gant ar gegel-man,
Pa e gwir na on ket nean ?

Que trouveriez-vous de meilleur, — vous qui m'avez donné un fils si beau ?

— Chair de perdrix ou chair de bécasse — si ce n'était de vous donner trop de peine, mon mari.

— Qu'on détache les chiens, les levriers, — que j'aïlle au bois lui en chercher.

Il parcourut le petit bois, — hélas ! et n'y trouva rien.

— Allez, vous autres, au champ de genêt, — je vais faire le grand bois tout seul.

Au grand bois, — l'épouvante le prit : — il rencontra une fée.

Il rencontra une fée — qui lui présenta sa quenouille.

— Que ferai-je de cette quenouille, — moi qui ne sais pas filer ?

Na ma fell dec'hu e nesfen,
Gwerzit ag inkin a ranken.

— Dewes mad d'ac'h otro Konan,
E klask ho gwelet pell zo 'wan.

— Ha breman pa 'c'heus va goelet,
Para vad c'heus din da laeret ?

— Me a zo pell zo goapeet,
Va mado din zo laeret !

Ho kastel, ag hoc'h oll douar,
Wa d'am zud koz, an oll en gwar.

Ho tad n'oa sinet gant he wad,
M'eureujac'h pa wijac'h en oad.

— Ho c'heureujin, me ne rin ket,
Rak iaoank flam e ma friet.

Mez setu aman petra zo,
Pa vin intaon m'ho kemero.

¹ Et si vous voulez que je file, — il me faut aussi le fuseau et sa monture.

— Bonjour à vous, Seigneur Conan, — depuis longtemps je vous attendais.

— Maintenant que vous me voyez — qu'avez-vous de bon à me dire ?

— Il y a longtemps qu'on se moque de moi, — mes biens m'ont été volés.

Votre château, toutes vos terres — appartenaient à mes ancêtres, tous le savent.

Votre père avait signé de son sang — que vous m'épouseriez quand vous seriez en âge.

— Vous épouser, je ne le puis, — car j'ai une toute jeune femme.

Mais voici ce que c'est : — dès que je serai veuf, je vous prendrai.

— Wit intaon na veffet ket,
Eun intanvez e a raffet.

Daoust d'ac'h pe mervel breman,
Pe chom e pad seiz vla klan ?

Daoust dac'h pe mervel fete,
Pe chom seiz vla war ho kwele ?

— Wel e ganen mervel breman
Wit chom e pad seiz vla klan.

Well e ganen mervel fete,
Wit chom seiz vla war ma gwele.

Rag va fried a zo iaoank
En defe ganen nec'hamant.

— Ma mommik, gret ma gwele ez,
Renkfet ket ober aliez.

Biken ne savan anean
Ken a vo wit ma lienan.

— Veuf, vous ne le serez pas, — c'est vous qui laisserez
une veuve.

Choisissez ou de mourir sur l'heure, — ou de languir pen-
dant sept ans.

Choisissez ou de mourir aujourd'hui, — ou de rester sept
ans sur le lit.

— J'aime mieux mourir sur l'heure — que de languir pen-
dant sept ans.

J'aime mieux mourir aujourd'hui — que de rester sept ans
sur le lit.

Car ma petite femme est bien jeune, — et je lui causerais
trop de chagrin.

— Ma petite mère, faites mon lit bien bon, — vous ne me le
ferez pas souvent.

Je n'en sortirai plus — que lorsque l'on m'ensevelira.

Na lavaret ger d'am friet,
Ken a vo he fenn biniget.

— Ar gontes iaoank a c'houle,
Deus he mam-ger hag an de se :

— Lavaret dime va mam-ger
Na perag he soun ar c'hleier ?

— Mab ar Roue a zo maro,
E sonner glas d'ean 'n peb bro.

— Para zo newe en ti-man,
Me gleo, 'r veleien e kanaan ?

— Eur paour, ma merc'h, moamp lojet,
Ag a zo en noz man marwet,
Deut ar veleien d'hen kerc'het.

— Laret d'he ober vel m'e red ;
A pa vin me ac'han savet,
Me beo pes a vo laret.

Cachez ma mort à ma femme, — jusqu'à ce que sa tête soit
bénite (1).

La jeune comtesse demandait — à sa mère, ce jour-là :

— Ma belle-mère, dites-moi, — pourquoi les cloches
sonnent-elles ?

— Le fils du Roi est mort, — les glas sonnent dans tout
le pays.

— Qu'y a-t-il de nouveau en cette maison, — j'entends
chanter les prêtres ?

— Un pauvre, ma fille, que nous avons logé, — est mort
cette nuit, — les prêtres sont venus le chercher.

— Dites-leur de bien faire les choses ; — dès que je me
lèverai, — je paierai ce qu'ils demanderont.

(1) Jusqu'après ses relevailles.

— Para zo newe en ti-man,
Man ma mevelien e welan ?

— E toura ar c'hezek int bet :
Ar c'haeran 'ne zo beuet.

— Laret deze na welont ket,
M'ho didamallo d'am friet.

— Para zo newe en ti-man,
Ma man ma merc'hed e welan ?

— Kaeran linsel ho koue,
Zo et gant an dour dean-te.

— Laret deze na welont ket :
Arc'hant am euz ewit kaouet.

Ma mommik kez dime laret,
Pelec'h e manet ma friet,
Pa na deu pelloc'h d'am gwelet ?

— Qu'y a-t-il de nouveau en cette maison : — mes valets pleurent ?

— En menant vos chevaux à l'abreuvoir, — ils ont noyé le plus beau.

— Dites-leur de ne pas pleurer, — je les excuserai près de mon mari.

— Qu'y a-t-il de nouveau en cette maison — que mes servantes sont en larmes ?

— Le plus beau drap de votre buée — a été entraîné par l'eau d'entre leurs mains.

— Dites-leur de ne pas pleurer, — j'ai de l'argent pour en acheter d'autres.

Ma chère petite mère, dites-moi donc — où est mon mari, — qu'il ne vient plus me voir ?

— Et war gein he vac'h en hent
Ma merc'h da welet ho kerent.

Et e ma merc'h da ti ho tad
C'hwi war enon 'n em blich erfad.

— Ma mommik kez laret-hu din :
Na pe ru pe glas a wiskin ?

— Er vro breman e deut ar c'his,
C'ha 'r groage en du d'an ilis.

P'arrias ebars er veret,
He welas an dour freskeet.

— Piou zo laket en hor be,
Heb beli ma friet pe me ?

— Nac'h ouoc'h, va merc'h, n'allan mui ;
Ho priet paour zo en-hi.

Dalet, ma mom, ma alc'hweo,
Gret a geret gant va mado.

— Il chevauche, il voyage, — ma fille ; il est allé voir vos parents.

Il est allé chez votre père, — et vous savez comme il s'y plait.

— Dites-moi, ma chère petite mère, — m'habillerai-je en rouge ou en bleu ?

— La mode du pays veut maintenant — que les jeunes femmes se rendent en noir à l'église.

En entrant au cimetière, — elle vit la terre fraîchement remuée.

— Qui a-t-on mis dans notre fosse, — sans la permission de mon mari ou la mienne ?

— Je ne puis plus vous le cacher, ma fille : — votre pauvre mari est là.

— Tenez, ma mère, prenez mes clefs, — faites de mon bien ce que vous voudrez.

Gret d'am bugelik kez erfad :
Me chomo aman gant he dad.

Neuze war an douar e koeet,
Hag he c'halon a zo rannet.

Emaint ho daou en eur be :
Benos Doue war hoc'h ine !

Prenez bien soin de mon enfant : — je resterai avec son père.

Alors elle tomba par terre, — et son cœur se brisa.

Les voilà tous deux dans la même tombe, — que Dieu bénisse leurs âmes !

II

Riwal.

Et e Kornik koz d'an euret,
Et e a ne ket distroet.

Tapet eo, tapet eo,
En toul ar blei, hag hen meo.

Lavaret a re an oac'h koz,
O sevel deus tol d'anter-noz :

— Pa e gwir ne deu ket Riwal,
Plac'het, c'hui danso eur wech-all.

— Kornik koz ne man ket a bell,
Arri e er c'hoad ar c'hastell.

Breman zont, pa voamp e tonet,
He vombard a meump bet klewet.

Riwal.

Le vieux Cornic est allé à la noce, — il est allé et n'est pas revenu.

Il est pris, il est pris — dans le trou du loup et il est ivre.

Le chef de famille disait, — en se levant de table à minuit :

— Puisque Riwal ne vient pas, — jeunes filles, vous danserez une autre fois.

— Cornic le vieux n'est pas loin, — il arrive par le bois du château.

Tout à l'heure, en passant, — nous avons entendu sa bombarde.

Pa voa Kornik e vont er c'hoad,
An douar torras dan he droad.

A koe a eure en toull-trap,
Ma voa enan eur blei tap.

Eur blei loued, a garo,
Treur evel kazek ar maro.

He daoulagad ru tan-gwal
A lugerne en noz tewal.

Kornik da dapout he vombarde,
Hag hen da c'houeza enni stard.

Hag al loen soezet meurbet,
A chome chouchet d'hen klewet.

Nemert pa paweze, kerkent
Ar blei a skrigne he zent.

A Kornik koz, e oelet se,
A haste da sonn adare.

Lorsque Cornic cheminait dans le bois — la terre manqua sous ses pieds.

Et il tomba dans une trappe — où un loup était déjà pris.

Un loup gris de vieillesse et féroce, — maigre comme la jument de la mort.

Ses yeux rouges, un incendie, — jetaient des éclairs dans l'ombre.

Et Cornic de saisir sa bombarde — et d'y souffler de toutes ses forces.

Et la bête étonnée — restait accroupie l'écoutant.

Mais s'il s'arrêtait, — le loup grinçait des dents.

Et le vieux Cornic — se hâtait de sonner de plus belle.

A pa paweze c'hoas, raktal
Ar blei re d'he zent strakal.

Allas ! Siwas ! Ar sonner kez
Ne voa ket enon en he ez !

Tud an euret a lavare,
O vont d'ar ger deus ar beure :

Chomet e c'hoas ar mevier koz,
Oc'h ober he dro 'pad an noz.

He man du-ze en eun doufle,
Berc'hoezet gant ar jufere.

Eur pennat c'hoas voa klewet sonn,
War biannaat ec'h e an ton.

Ar blei didrouz, pa c'hwitas,
Lampas warnan hag hen tagas.

Biken, biken, nan birwiken,
Riwal vars na gourdrouzo den.

Et s'il s'arrêtait derechef, — le loup faisait craquer ses dents.

Hélas ! hélas ! Le vieux sonneur — n'était pas alors à son aise !

Les gens de la noce disaient, — en s'en retournant au point du jour :

Le vieil ivrogne est encore resté faire — sa tournée nocturne.

Il est par là dans quelque fossé — si plein d'hydromel que l'haleine lui manque.

Quelque temps encore on l'entendit, — et les sons allaient s'affaiblissant.

Le loup sournois, quand ils cessèrent, — sauta sur lui et l'étrangla.

Jamais, jamais, au grand jamais — Riwal le barde ne grondera plus personne.

Eman en toull gant ar blei,
Na ne welo ken an dei.

Tapet eo, tapet eo
En toull ar blei hag hen meo.

Il est dans le même trou que le loup — et ne verra plus la lumière.

Il est pris, il est pris, — dans le trou du loup et il est ivre.

III

Ar bugel koar.

Ma nije groet Landregeris
Serri kloz mad dor ho iliz,
N'wa ket badeet 'r bugel koar
'Tal an oter euz golo 'l loar.

Penarfantan a levere
D'otro Mesgwen eun de a we :
— Ma c'hinderw ker, pelec'h out bet ?
Da gât a ran kasti meurbet.

— Bed on, duman, bars er ru vras,
E prenan eur se sei glas,
E prenan eur se pasamant
D'am fenerezik a zo koant.

— Ma c'houfez ar pez a c'hon-me,
Birviken sei na'dougfe :

L'enfant de cire.

Si les habitants de Lantregor avaient fait — bien fermer la porte de leur église, — on n'aurait pas baptisé l'enfant de cire, — en face de l'autel, au rayon de la lune.

Penarfantan disait, — en abordant le seigneur Mesgwen :
— Mon cher cousin, d'où viens-tu ? — Je te trouve bien mauvaise mine.

— J'ai été là-bas, dans la grande rue, — acheter une robe de soie verte, — acheter une robe de passementerie, — pour ma petite héritière qui est charmante.

— Si tu savais ce que je sais, — elle ne porterait jamais de

Kentoc'h defe 'r pennad korden
Wit he c'hrougan euz eun derwen.

Bed e a kad eun ali fall,
Ha groet zo d'ei eun hanval ;
Groet zo d'ei eur bugel koar
Wit ta lemel diwar an douar.

Otro Mesgwen pa 'neuz klevet,
Raktal d'ar ger zo distroet :
— Roet, ma merc'h, hoc'h alc'hweo
Da ziskwel gaou 'r gwal deodo.

— Alc'hwe ma frez a zo torret,
Alc'hwe ma bahut zo kollet ;
Alc'hweo d'ae'h me na rin ket,
Ma zad, n'em euz alc'hwe ebet.

Otro Mesgwen pa 'neus klevet,
'N eun hach pennek eo kroget,
Ar c'houf-bahut 'neus digoret,
Ar bugel koar en euz kavet.

satin ; — on lui donnerait plutôt un bout de corde, — pour la pendre au haut d'un chêne.

Elle a été trouver les mauvais conseils, — et on lui a fait une effigie ; — on lui a fait un enfant de cire, — pour te retirer de dessus la terre.

Le sire de Mesgwen, à cette nouvelle, — s'en retourne chez lui promptement : — Ma fille, donnez-moi vos clefs, — que je confonde les mauvaises langues.

— La clef de mon armoire est cassée, — la clef de mon bahut est perdue ; — mon père, je n'ai pas de clefs, — je ne vous en donnerai pas.

Le sire de Mesgwen, à ces mots, — saisit une hache tranchante, — ouvrit le bahut-coffre, — et trouva l'enfant de cire.

— Ma merc'h Margot, d'in-me leret,
Piou 'neus bet ho kelenet,
D'ober ar bugel milliget
'Wit ma lemel diwar ar bed ?

— Eur korandon a goat Yeodi,
'N ewa roet ar bugel din ;
War ma le 'moa laret dean,
Nije ma noz eured kentan.

Teir goez an de vije tomet,
Teir goez an noz vije gromet,
Vije gromet gant spilho bras,
Ho kalon a sante ar c'hlas.

— Ma merc'h Margot, dime leret,
Piou hen deuz-han badeet ?
— Ma zad eur belegik iaouank
Hen euz bet groet ar vadeiant.

Da hanter-noz, pe diwar dro,
He badeet en ho hano,
Wit hanter kant skoet arc'hant gwen.
A kement all en aour melen.

— Ma fille Marguerite, dites-moi, — qui donc vous a conseillée, — de faire cet enfant maudit — pour m'ôter de ce monde ?

— Un korandon du bois du Jaudy — m'avait donné cet enfant ; — et je lui avais promis — qu'il aurait ma première nuit de noce.

Trois fois le jour on le chauffait, — trois fois la nuit on le piquait, — on le piquait avec de grosses épingles, — votre cœur en éprouvait la douleur.

— Ma fille Marguerite, dites-moi, — qui est-ce qui l'a baptisé ? — Mon père, un jeune prêtre — a fait le baptême.

Sur les minuit, — il lui donna votre nom, — pour cinquante écus en argent blanc, — et une somme égale en or brillant.

— Ma merc'h Margot, dime leret,
Hano ar re 'neuz-han dalc'het?
— Hamon, ho mevel bianan
Hag ho matezik Brizidan.

Ho mevel, ho matez vian,
Paeron ha maeronez dean ;
Laret am oa ober kalz d'he
Pa vijen mestr deus ma leve.

En beg Gindi, tal ar mor glas,
War an drezen, kichen ar groaz,
Kri vije 'r galon na welje,
Ar bennerez na pa welje.

E welet pennerez Mesgwen,
Er fang e kerzet dierc'hen ;
Eun hinviz soufr en he c'herc'hen,
Ar bugel koar war he barlen.

Ar bourreo krog en he c'hazel,
Hi dierc'hen a diskabel ;
Ec'h ent da devi anei
Hag hi re iaoank da zimei.

— Ma fille Marguerite, dites-moi — le nom de ceux qui l'ont tenu sur les fonts ? — Hamon, votre petit valet, — et votre petite servante Brigitte.

Votre valet, et votre petite servante, — furent son parrain et sa marraine ; — j'avais promis de les récompenser, — quand je serais maîtresse de mes biens.

Sur la pointe du Guindy, en face de la mer verte, — sur la grève, au pied d'une croix, — bien dur de cœur qui n'eût pleuré, — en voyant l'héritière,

En voyant l'héritière de Mesgwen — marcher nu-pieds dans la vase, — une chemise de soufre à son cou, — et l'enfant de cire dans son giron.

Le bourreau la soutenait par le bras, — elle était nu-tête et nu-pieds ; — on allait la brûler, — elle qui n'était pas encore nubile.

Otro Mesgwen a wele ten,
'N eur dennan 'r bleo deuz he benn :
E welet he verc'hik o tevi,
A ne 'na bugel nemert-hi.

Le sire de Mesgwen fondait en larmes — et s'arrachait les cheveux, — en voyant brûler sa petite fille, — lui qui n'avait pas d'autre enfant.

IV

Al Laoures.

Me eo pennerez Pen-al-lann
Kaeran merc'h a wa er vro-man.

Pinvidig ag eürus meurbet
Muan karet va muan karet (1).

Pera dal dime a kement-se
Pa on klan gant ar c'hlenvet newe ?

Ar vregik iaoank a levere :

— Ma mommik paour dime leret
A me a zo klan gant ar c'hlenvet,

A me a zo klan gant ar c'hlenvet
Zo hanvet laournes arajet ?

La Lépreuse.

— C'est moi qui suis l'héritière de Pennallan, — la plus jolie
fille de ce pays.

La plus riche, la plus heureuse, — la mieux aimée de mon
mieux aimé.

A quoi me servent tous ces avantages, — puisque je suis
atteint de la maladie nouvelle ?

La jeune femme disait un jour à sa mère :

— Ma pauvre mère, dites-moi — s'il est vrai que je sois
atteinte de ce mal,

Que je sois atteinte de ce mal, — que l'on nomme la lèpre
enragée ?

(1) Variante : *Karet mad gant va muan karet*, barrée dans le manuscrit.

— O ! ia ! ma merc'h klan a hoc'h sur,
Nan kemeret en displijadur.

— Ma mommik paour dime leret
Ag e-mez va bro a vin kasset ?

— O ! ia ! ma merc'h, hep lakat mar
Savet a vo dac'h eun ti douar

Bars en kreiz eur c'hoat vo savet
Lec'h ma nei na tud na loened.

— Ma vije bet bolante Doue
Bean roet eur c'hlenvet all dime,

Na vijen ket deus ma bro kasset
Lec'h na weljen na tud na loened.

Ma mommik paour mar em c'heret,
En bord al lann dime vo savet

Ewit ma welin c'hoas ma brois
Nag e vont etrezek an ilis.

— Hélas ! Ce n'est que trop vrai, ma fille. — Ne vous en
désolerez pas trop.

— Ma pauvre petite mère, dites-le moi, — serai-je chassée
de mon pays ?

— Hélas ! oui, ma fille, ce n'est que trop sûr, — on vous
bâtira une maison de terre.

On la bâtira au milieu d'un bois, — où n'iront ni les
hommes ni les animaux.

— Oh ! si Dieu eût bien voulu — me donner toute autre
maladie,

Je ne serais pas jetée hors de mon pays, — loin des hommes,
loin des animaux.

Ma pauvre petite mère, si vous m'aimez, — vous me la ferez
bâtir au bord de la lande,

Afin que j'aperçoive de loin mes compatriotes — quand ils
se rendront à l'église.

Ar vregik paour a levere
D'he vicherourien he zi newe :

— Micherourien ker, ô me ho ped
Ma frenest an tu kle a lekfet,

A lekfet ma frenest an tu kle
Ma welin ma heuriou pa vo de.

— Ma mommik paour mar em c'heret
C'hann da dirio ganen chomfet,

Chomet ganen ac'hann da dri de
Ken a vin kasset d'am zi newe.

Nag ar vrêg iaouank a levere
War he zreujo warbenn an dride :

— Me a wel arri kroas ha bannier,
Arri int da gas hanon d'ar ger,

Da gas hanon d'am c'her divean ;
Me a sant va c'halon a rannan.

La pauvre jeune femme disait — aux artisans de sa maison nouvelle :

— Chers artisans, oh ! je vous en prie, — percez ma fenêtre au levant,

Percez ma fenêtre au levant, — que je puisse lire mes heures dès le premier rayon du jour.

Ma pauvre petite mère, si vous m'aimez, — ne me quittez pas avant jeudi.

Restez encore trois jours avec moi, — jusqu'à ce qu'on m'envoie à mon habitation nouvelle.

Et la jeune femme disait — trois jours après, sur le seuil de sa porte :

— Je vois venir la croix et la bannière, — ils viennent pour me conduire chez moi,

Pour me conduire à ma demeure dernière. — Mon cœur se brise de douleur.

Ar vregik paour a levere
D'eur mesaer seiz vla goude,
Biou d'he frenest pa dremene :

— Mesaer denvet, din leveret,
A c'hwi a war neventis e bet ?

— Me na ouzon netra a newe
Mert ho pried eureujet hirie,

A panevert a hoc'h klanvourez,
Me moa groet dac'h eur c'harlantez.

— Groet ho c'harlantez pa gerfet,
Gant plijadur a vo kemeret.

Mez he groet-hu din gant greun koular,
Karget e va c'halon a c'hlac'har.

Mesaer denvet, ô me ho ped !
Gret ma gourc'hemenno d'em fried.

La jeune femme disait — sept ans après à un berger — qui passait devant sa fenêtre :

— Petit berger, dites-moi, — savez-vous quelque chose de nouveau ?

— Moi, je ne connais aucune nouvelle, — si ce n'est que votre mari se remarie aujourd'hui.

Et si vous n'étiez pas malade, — je vous aurais fait une guirlande.

— Faites votre guirlande quand vous voudrez, — je la recevrai avec plaisir.

Mais faites-la de noires baies de lierre, — car mon cœur est plein d'amertume.

Petit père, oh ! je vous en prie, — allez faire mes compliments à mon mari,

Leveret dean, en han' Doue,
Damanti demeus va bugale !

Ar mesaer denvet levere
D'an oac'h a eured d'abardae :

— A biou al lann p'on tremenet
Gourc'hemenno widoc'h em eus bet,

Eur gourc'hemenno em eus me bet
Da dias dac'h diant ho pried.

Lavarat ra dac'h an han' Doue
Damanti demeus he bugale.

An oac'h a euret pa neus klewet,
Ter gwech d'an douar a zo koet ;
Gant ar mesaer ac'h e savet :

— Otro Doue ! O Salver ar bed !
Me sonje wa maro ma fried !

Seiz vla zo e d'he zi kasset,
Me sonje ganen-me wa marvet.

Et dites-lui, au nom de Dieu, — d'avoir bien soin de nos enfants !

Le jeune berger disait — le soir même au nouveau marié :

— En traversant la lande, — j'ai eu des compliments pour vous.

J'ai eu des compliments — à vous faire, de la part de votre femme.

Elle vous prie, au nom de Dieu, — d'avoir bien soin de ses enfants !

Le nouveau marié entendant ces mots, — tomba trois fois à terre, — trois fois le berger le releva.

— Seigneur Dieu ! O Sauveur du monde — je croyais ma pauvre femme morte !

Voilà sept ans qu'elle est recluse, — je la croyais décédée.

O ! fenez en gwele na gouskan
Ma n'in me d'he gwelet da gentan !

Ar vrek a eured a levere
D'an oac'h a eured vel m'hen kleve :

— Chomet er ger gant ho iec'het,
Klanv e gant al laournes arajet.

— Ha pa ve klan gant seiz gonar
Me iel d'he gwelet d'he zi douar !

An oac'h a eured a levere,
Tal an ti douar pa arrie :

— Ma fried ker dioret ho tor,
Arri on aman wit ho koelet,

Arri on aman wit ho koelet,
Me zo ho mignon hak ho pried.

— An or-man na ve ket dioret
Boe ma on aman gant ar c'hlenvet.

Oh ! cette nuit je ne me coucherai pas — que je ne sois allé la voir !

La nouvelle mariée disait — alors au nouveau marié :

— Restez à la maison, gardez votre santé, — vous savez bien qu'elle est lépreuse.

— Et quand elle aurait sept fois la rage, — j'irai la voir à la maison de terre !

Le nouveau marié disait — en arrivant à la maison de terre :

— Ma chère femme, ouvrez-moi la porte, — ouvrez, c'est moi qui vous en prie.

Ouvrez, c'est moi qui viens vous voir ; — c'est moi votre ami, votre époux.

— Cette porte ne s'ouvre plus, — depuis qu'elle s'est refermée sur moi.

Dispennet-oll on gant ar c'hlenvet,
O ma dor d'ac'h na diorin ket !

— A pa vec'h klan gant seiz gonar,
Dioret dime ho ti douar !

Na wa ket he hir perachuet
An or en ti a neveys tolet,

En kerc'hen he briet e lampet,
Ewiti da vean dispennet !

Tapet en deus ive ar c'hlenvet
Prest goude ho daou int marvet,

Ho zi warnhe zo bet diskaret
Ha dindannan int bet douaret.

Je suis toute défigurée par le mal, — Oh ! non je ne vous ouvrirai pas !

— Et quand vous auriez sept fois la rage — ouvrez-moi votre maison de terre !

Sa parole n'était pas achevée — que toute la porte volait en éclats ;

Qu'il sautait au cou de sa femme, — quoiqu'elle fût défigurée par le mal.

Il gagna aussi la lèpre, — et peu de temps après tous deux moururent.

On renversa sur eux leur maison de terre, — et on les ensevelit sous les décombres.

Ar Gontes a Welo.

— « Eun dimezel deus ar goad a Naoned
'Zo dimeet, eureujet nan e ket ;
Tri pe par de zo c'h e gwilioudet ».

Eur paourik e vesa he loened
Kane he zon p'an dewa he disket.

Eun den iaoank e tont deus an arme
Klewas 'nean kanan he zon newe.

— De ta, paourik, kanet din ar zon-ze
Hini ganac'h prema souden aze.

— M'ho ped, Otro, salokras na rin ket,
Ma breur zo war mor, aon 'meus ve beuet.

La Comtesse de Goëlo.

— « Une Demoiselle du noble sang de Nantes, — est fiancée, mariée elle ne l'est pas. — Il y a trois ou quatre jours qu'elle est accouchée. »

Un petit berger, en gardant ses troupeaux, — répétait ce chant comme il l'avait appris.

Un jeune homme revenant de l'armée, — l'entendit chanter sa chanson nouvelle.

— Voyons, petit, redites-moi cette chanson, — celle que vous chantiez là tout à l'heure.

— Sauf votre grâce, Monseigneur, je ne le ferai pas. — Mon frère est sur mer, je craindrais qu'il fût noyé.

— De ta, paourik, kanet ar zon ze din
Pa koustfe aour pep pos deus anehi.

— M'ho ped, Otro, salokras na rin ket,
Ma breur zo war mor, aon' meus ve beu et.

— Paourik bihan, kanet din ar zon ze,
Pe m'ho treuzo breman gant va c'hleve.

Ar paourik gant aoun koll he vuhe
Deu da ganan dean he zon neve :

— « Eun Dimezel deuz ar goad a Naoned
Zo dimeet, eureujet nan e ket ;
Tri pe par de zo c'h e gwillioudet.

Siwas dei, diseur awalc'h e bet
Lac'han he bugel heb bean badeet

Eur bugelik kaer evel an de
A seblante bean mab d'eur Roue... »

— Voyons, petit, redites-moi cette chanson — dût chaque couplet me coûter de l'or.

— Sauf votre grâce, Monseigneur, je ne le ferai pas. — Mon frère est sur mer, je craindrais qu'il fût noyé.

— Petit malheureux, chantez-moi cette chanson, — ou je vous traverse de mon épée !

Le pauvre enfant, craignant pour sa vie, — se mit à lui chanter sa chanson nouvelle.

« Une Demoiselle du noble sang de Nantes, — est fiancée, mariée elle ne l'est pas. — Il y a trois ou quatre jours qu'elle est accouchée.

Hélas ! elle a été assez malheureuse — pour tuer son enfant sans baptême.

Un petit enfant beau comme le jour, — qui semblait être le fils d'un Roi !! »

— Tavit paourik, tavit ho kanaouen,
Klan va c'halon, ne c'houlan klevet ken.

Dalet va ialc'h. Evesa ho loened,
Kanet ho son, kanet-hi ge bopret :
Ar wirione goude vo gouveet.

— Me gleo, va mam, trouzal an drompillo,
Gant va breur kaer a zo arri er vro.

Me wel ar c'hont war an hent e tonet
A diraan pevar c'hant den armet.

Ar c'hleveio luc'h kreiz ar boultren :
O pebez spont, va c'hoar, pebez anken !

— Dalet, va mam, dalet va alc'hweio,
Roet-hi d'am c'hoar a va c'hoar ho dougo
Wit an Itron va c'hoar a dremeno.

Roet d'am c'hoar va dillad arc'hantet,
Va bizou aour, va boto alaouret,
Wit ma c'hallo digemer va fried.

— Assez, pauvre petit, assez, ne chantez plus. — Mon cœur est blessé, je ne veux plus rien entendre.

Prenez ma bourse. En gardant vos troupeaux — chantez votre chanson ; chantez-la toujours gaiement. — La vérité plus tard sera connue.

— Ma mère, j'entends retentir les trompettes. — Mon beau-frère revient au pays.

Je vois le Comte au loin sur la route. — Devant lui marchent quatre cents hommes armés.

Les glaives brillent à travers la poussière. — O quelle horreur, ma sœur, ô quelle angoisse !

— Tenez, ma mère, prenez mes clefs. — Que ma sœur les porte : — elle passera pour la Dame.

Donnez à ma sœur mes vêtements argentés, — mes bagues d'or, mes chaussures dorées — pour qu'elle puisse aller recevoir mon époux.

Roet-hu dei va mantel inkarnal,
P'arrio m'hen digemero er zal.

— Devez mad dec'h gant ho roben arc'hant
Ho arvez lar oc'h eur plac'h patiant.

Ho arvez lar oc'h eur plac'h fur meurbed
Nan e ket c'hwi zo dime dimeet.

Nan e ket c'hwi zo dime dimeet
Nan e ket c'hwi dle ma digemeret
Ho c'hoar henan a renkan da gaet.

— Klevet, va mam, petra neus-han laret
Va c'hoar henan a renko da gaet,
A me siwas ! Me n' em eus c'hoar ebet.

— Otro Doue ! Nin zo oll glac'haret !
Ar c'hont a lar e renko ho kaet
Ho c'hoar iaouank hen deus anaveet.

— Roet din ta va dillad a ganvo
Ma c'hin d'ar zal ewit kat va maro.

Donnez-lui mon manteau d'écarlate, — pour qu'elle le
reçoive à son entrée au château.

— Bonjour à vous qui portez robe d'argent. — Votre bonne
mine révèle une fille patiente.

Votre bonne mine révèle une fille bien sage, — Ce n'est pas
vous qui êtes ma fiancée.

Ce n'est pas vous qui êtes ma fiancée, — ce n'est pas à vous
de me recevoir. — Il me faut votre sœur aînée.

— Ecoutez, ma mère, ce qu'il dit : — il lui faut ma sœur
aînée, — hélas ! Et moi qui n'ai pas de sœur.

— Monseigneur Dieu ! Nous sommes au désespoir ! — Le
Comte vous veut : — il a reconnu votre jeune sœur.

— Alors donnez-moi mes habits de deuil — que j'aïlle dans
la salle recevoir la mort.

— De mad Gontes, pell bras oc'h e tonet
Nag aon hoc'h eus da vean droug dimeet.
Na mez hoc'h eus e welet ho pried.

— N'em eus ket mez e welet va fried,
Aon em eus ne venn ket re garet.

— De ta Gontes, breman din e lerfet
Pe botr pe blac'h an hini hoc'h eus bet
Bean tri de pa oc'h gwillioudet ?

— Vutur fontan, evel aman er plad,
Mar meus biskoas ganet na merc'h na ma !

Vutur fontan, evel amann er pôd,
Mar meus biskoas ganet na merc'h na pot !

— Kreis da c'halon gaou e leveres !
Dibren da ze en giz d'eur vageres,
Deus da vronno e welfomp ruilh al lez.

— Bonjour, Comtesse, vous tardez bien à venir. — Craignez-
vous d'être mal mariée ? — Avez-vous honte de paraître devant
votre époux ?

— Je n'ai pas honte de paraître devant mon époux, — mais
j'ai bien peur de n'être pas trop aimée.

— Ah ! ça ! Comtesse, me direz-vous maintenant — si c'est
d'une fille ou d'un garçon — que vous êtes accouchée il y a
trois jours ?

— Que je fonde, comme le beurre dans le plat, — si j'ai
jamais eu fille ou fils !

Que je fonde, comme le beurre dans le pot, — si j'ai jamais
eu fille ou fils !

— Du fond de ton cœur, tu mens ! — Ta robe est débraillée
comme celle d'une nourrice. — Le lait coule de tes mamelles.

Hag hen tapout he zorn war he bruchet
Dilamp al lez dillad glebiet (1).

— Va sonerien, sonet an abaden
D'am dous a me d'hen ober d'ar blenen.

— Me zo tri mis boe m'on gant an derjen
Abars em za bec'h e din chom heb ken.

Ebars em za bec'h e din chom heb ken
Penz halfen dansal an abaden ?

Hen chouch adren, chach he gontel arc'hant
Ag hen he flank en he c'halon vatant.

— Seitek gontes am eus bet dimeet
Hini anhe n'am eus bet eureujet.

Bars en kanvo sonet va drompilho,
Intanv e c'hoas ar c'hont deus a Welo.

Et lui frappant de la main sur la poitrine — il fit jaillir le
lait sur ses vêtements.

— Ça, mes sonneurs, sonnez l'aubade, — que ma douce et
moi nous dansions sur la pelouse.

— Voilà trois mois que je souffre de la fièvre. — J'ai peine
à tenir debout.

J'ai peine à tenir debout : — Comment danserai-je l'aubade ?

Il se recule, tire son coutelas d'argent — et le lui enfonce
dans le cœur.

— Dix-sept comtesses furent mes fiancées : — je n'en ai
épousé aucune.

Sonnez le deuil, mes trompettes : — le comte de Goëlo est
veuf encore une fois.

(1) Le vers est évidemment incomplet, il faudrait : *War he dilhad.*

Ar c'hoar iaouank he deus bet lavaret :
— Boulc'het an dans, he achui vo groet.

An eil dro ne voa ket achuet
Hi tap he dorn war he gontel goadet
En he galon deus hen dean siket.

Mais la jeune sœur dit : — La danse commencée doit s'ache-
ver.

En terminant le second tour, — elle saisit le couteau ensan-
glanté, — et le lui planta dans le cœur.

Composition du Comité de Préservation du Breton.

MM. PALYS (comte DE), directeur de la Section d'Archéologie et d'Histoire à l'Association bretonne, président du Comité. — LE BIHAN, trésorier de l'Association Bretonne. — A. RAISON DU CLEUZIQU et E. LEMIERE, historiens. — P. PHILOUZE et G. CORFEC, publicistes. — E. ERNAULT, professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers, directeur technique pour la langue bretonne. — F. VALLÉE, secrétaire. — BULÉON (Abbé), délégué pour le Morbihan. — Y. RAISON DU CLEUZIQU et JÉZÉGOU, (Abbé), délégués pour le Finistère.

Le Comité de Préservation n'est pas une société distincte, mais une commission permanente de l'Association Bretonne. On devra donc s'adresser à M. Le Bihan (rue des Capucins, Saint-Brieuc), trésorier de l'Association Bretonne, pour les renseignements d'ordre général, les demandes d'admission, les dons, les cotisations. Pour les communications intéressant la langue bretonne et le mouvement breton : publication en breton, représentations bretonnes, enseignement de la langue et de l'histoire de Bretagne, chants et traditions populaires, musique bretonne, manuscrits ou livres anciens, etc., s'adresser à M. Vallée, 23, rue Saint-Benoit, Saint-Brieuc. On recevra surtout avec plaisir cette année, en vue de travaux en cours de préparation, les renseignements sur le vocabulaire breton (listes de mots peu connus, expressions, proverbes, etc.) MM. les abbés Buléon et Jézégou sont spécialement chargés de tout ce qui intéresse l'enseignement primaire de l'histoire et de la langue ; ils organisent des concours et distribuent des prix pour cet enseignement dans le Morbihan et le Finistère. M. E. Ernault réside pendant ses vacances à Saint-Brieuc, où il se tient obligeamment à la disposition des écrivains bretons désireux d'une entente sur les questions importantes de langue ou de grammaire bretonne.

Pour le Comité de Préservation,

Le Secrétaire,

F. VALLÉE.

MOUVEMENT INTERCELTIQUE

Société celtique. — Président : Lord Castletown. — Vice-président pour la Bretagne : M. le Marquis de l'Estourbeillon. — Secrétaire : E. Fournier d'Albe, « Alva », Chapelizod, Dublin. — Organe de langue anglaise *Celtia* — Organe de langue française *Clocher breton* (directeur, René Sahib, Lorient). — Cotisation, 10 fr. par an.

Gorsedd de Bretagne. — Organisé en Bretagne sous la haute direction de l'Archidruide *Dyfed*, confère pour la Bretagne les grades de barde et d'ovate (secrétaire, M. Loeiz Herrieu (Barz Labourer), Caudan, par Lorient, Morbihan).

Mouvement Régionaliste en Bretagne

Union Régionaliste Bretonne. — Directeur, M. le Marquis de l'Estourbeillon. — Secrétaire : MM. de La Guichardière (Corseul) et Le Berre (Carhaix). — Trésorier : M. André Mellac, rue Carnot, Lorient. — Organes : *Bulletin* annuel et *Almanach*. — Cotisation, 5 francs par an.

Le Réveil Breton. — Journal régionaliste français-breton (de Vannes) — Directeurs : MM. Mellac et Herrieu, Imprimerie le Bayon, Lorient.

Ar Bobl. — Journal régionaliste breton-français. — Directeur : M. Jaffrennou, Carhaix. — Abonnement, 3 fr. 50, et 5 fr. avec le supplément littéraire *Ar Vro*.

Kroaz ar Vretoned. — Le seul hebdomadaire entièrement en breton. Directeur : M. F. Vallée, 23, rue Saint-Benoit, Saint-Brieuc. — Abonnement, 4 francs.

Feiz ha Breiz. — Revue mensuelle bretonne (Léon, Tréguier, Cornouaille). — Directeur : M. l'abbé Cardinal, maison Saint-Joseph, Saint-Pol-de-Léon.

Dihunamb. — Revue mensuelle bretonne (Vannetais). — Directeurs : MM. Mellac et Herrieu. — 1 fr. par an.

MOUVEMENT SOCIAL

La Jeunesse Catholique bretonne est la seule organisation sociale en Bretagne qui se préoccupe de faire une part à la langue et à l'esprit du pays. — Organe *La jeune Bretagne* (30, rue Hoche, Rennes).

Unvaniez Yaouankiz Breiz — Groupement de jeunes gens formés en vue de la Bretagne et de l'idée bretonne. Président : M. Prigent, Morlaix.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET INTERCELTIQUE

Le Fureteur Breton donne tous les renseignements sur la Bibliographie bretonne et interceltique et répond à toutes les questions intéressant la Bretagne et les pays celtiques. Directeur, Maurice Le Dault, Librairie bretonne, rue Saint-Germain, Nanterre, (France, 2 francs ; étranger 2 fr. 50.)

Sous presse :

Grammaire raisonnée de la langue bretonne, comprenant l'étude comparée des quatre dialectes, par M. Emile Ernault, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers (Prud'homme, Saint-Brieuc) Ce livre est appelé à rendre les plus grands services aux écrivains désireux de travailler à la création d'une langue littéraire, par la mise en œuvre raisonnée des ressources des dialectes.

Grammaire du breton de Tréguier, par M. l'abbé Le Clerc (Prud'homme, Saint-Brieuc), sur le plan de la *Grammaire vannetaise* de MM. Guillevic et Le Goff.
